



REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université de Sousse

Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem

PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des

Etablissements d'Enseignement Supérieur

(PAQ-DGSE)



ISA CM

**pour une gestion performante
& des étudiants intégrés**



Fonds Compétitifs d'Innovation :

Autonomie, redevabilité et performance

Termes de référence :

**"Recrutement d'un bureau de formation pour une formation en
technologie de l'éducation au profit des enseignants-chercheurs"**

Projet PAQ-DGSE/ISA-CM : 036-USO-ISA CM

Prêt BIRD 8590TN

Juillet 2025

SOMMAIRE

Table des matières

1. Cadre de référence	3
2. Objectif de la mission	3
3. Population cible	3
4. Méthodologie de la formation	3
5. Livrables	4
6. Durées et lieux des missions	4
7. Rémunération	4
8. Profils des organismes	5
9. Mode de sélection et négociation du contrat	6
10. Conflits d'intérêt	6
11. Confidentialité	6
12. Pièces constitutives de la manifestation et conditions de présentation descandidatures	6
Annexe : Curriculum Vitae	8



1. Cadre de référence

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) met en œuvre un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN). Dans ce cadre, le MESRS a lancé un nouveau Fonds d'Innovation : le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements (**PAQ-DGSE**) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance.

C'est dans le cadre du **PAQ-DGSE** que l'Institut Supérieur Agronomique de Chott Meriem (ISA-CM) a bénéficié d'une allocation pour la mise en place d'un projet intitulé « L'ISA CM pour une gestion performante et des étudiants intégrés ».

Dans le cadre de ce projet, l'ISA-CM invite, par la présente demande, les bureaux de formations intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la coordination pédagogique et technique des projets de formations ayant pour objet : accompagner l'introduction structurée des technologies dans les pratiques éducatives des enseignants-chercheurs.

2. Objectif de la mission

La mission du prestataire de service consiste à élaborer et exécuter un programme de formation pour accompagner la stratégie d'intégration des technologies Web 2.0 et Web 3.0 dans l'enseignement supérieur agricole en Tunisie.

Les objectifs spécifiques incluent :

- Concevoir et animer un module de formation centrés sur l'appropriation pédagogique des technologies Web 2.0 et Web 3.0 afin de renforcer les capacités des enseignants à intégrer ces outils dans leurs pratiques de manière critique, efficace et durable
- Elaborer des scénarios pédagogiques concrets permettant une mise en œuvre réaliste et contextualisée des technologies ciblées dans différents environnements éducatifs.

3. Population cible

Cette formation pédagogique sera assurée pour un groupe de 10 enseignants universitaires

4. Méthodologie de la formation

Il s'agit de formations-action d'un groupe d'enseignants universitaires, conduite en mode interactif basé sur la participation active des membres du groupe.

La prestation est menée selon une approche andragogique faisant recours à des applications directes pour la maîtrise de certaines compétences en outils web 2.0 et 3.0 dans l'enseignement supérieur.

5. Livrables

1. Programme prévisionnel de réalisation de la formation (plan, objectifs d'apprentissage et méthodes pédagogiques).
2. Copie électronique du support des activités pédagogiques.
3. Rapport d'avancement au terme de chaque action.
4. Attestation de formation pour 10 enseignants (modification envisageable en plus ou en moins) :
5. Les livrables 1 & 2 doivent être rédigés en français et remis en format papier en trois exemplaires et en format électronique, une semaine avant le démarrage de la formation.
Le livrable 3 doit être remis au coordinateur du projet PAQ-DGSE de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem, une semaine après la fin de la mission. Il doit être validé par le comité de pilotage du projet.
6. Fournir à chaque apprenant un support de cours et ressources pédagogiques.

L'ISA-CM met à la disposition du prestataire de service les équipements informatiques et audiovisuels, et tous documents pédagogiques doit être à la charge du prestataire. Les experts sont tenus de mobiliser par leurs soins les moyens logistiques primordiaux pour leur propre utilisation. Les frais de déplacements et d'hébergement sont à la charge du prestataire de service.

6. Durées et lieux des missions

La durée de la mission (formation pédagogique) est estimée à 03 jours-hommes. La date définitive de démarrage de la mission sera définitivement fixée par l'ISA-CM lors de la négociation du contrat.

La formation aura lieu à l'ISA-CM (Chott Mariem, Sousse). Le transport et l'hébergement du consultant seront à sa charge.

NB : la période peut être révisée en concertation avec le consultant.

7. Rémunération

Le prestataire de service sera rémunéré de manière forfaitaire selon le livrable et par jour de travail selon les règles de la Banque mondiale en matière de rémunération de prestataire de service.

8. Profils des organismes

Les consultants pouvant participer à cette consultation doivent répondre notamment aux critères suivants :

A-Conditions Générales

- Être de nationalité Tunisienne ;
- Jouissance des droits civils et politiques ;
- Ne pas avoir fait objet d'une condamnation pénale ;



B-Conditions Professionnelles

- Avoir au minimum un diplôme universitaire (**Bac + 5**)
- Avoir une qualification en compétences de pédagogie universitaire
- Avoir un (01) diplôme en éducation et/ou une (01) formation évaluée et validée par une organisation accréditée dans le domaine de l'ingénieries de formation et pédagogique.
- Avoir assuré au moins cinq **(04)** formations sur les outils web 2 et web 3 dans le domaine de la technologie de l'éducation.

9. Mode de sélection et négociation du contrat

Le mode de sélection de l'organisme est celui de qualification du bureau de formation selon les directives de la banque mondiale éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014. Toute candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques comme suit :

Critères d'évaluation		Notification (maximale)
1	Qualifications du bureau de formation	
1.1.	Avoir réalisé au moins quatre (04) formations des formateurs dans le domaine de la technologie de l'éducation et les outils Web 2 et Web 3. (5 points par mission avec un max de 20 points).	20
1.2.	Expérience générale (entre 3 et 5 ans : 10 points ; supérieur à 5 ans : 20points).	20
2.	Qualification du formateur	
2.1.	Avoir assurer des formations similaires (sur les outils web 2 et web 3 dans le domaine de la technologie de l'éducation.) : (5 points /formation, avec un max de 30 points).	30
2.2.	Avoir un (01) diplôme en éducation et/ou une (01) formation évaluée et validée par une organisation accréditée dans le domaine de l'ingénieries de formation et pédagogique. (5 points par diplôme ou formation, avec un max de 10 points).	10
2.3	Expériences générales du consultant et connaissance du contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (via des prestations de services, des partenariats ou toutes autres activités ; 1 point/référence), avec un max de 5 points.	05
2.4	Approche méthodologique et Plan de la formation (offre technique).	15

Un Procès-verbal de classement des organismes est rédigé au terme de la sélection par la commission de suivi qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec l'organisme sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. Conflits d'intérêt

Les organismes en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

11. Confidentialité

L'organisme retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

12. Pièces constitutives de la manifestation et conditions de présentation des candidatures

Le titulaire de missions admissibles, au sens des directives les plus récentes de la banque mondiale « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale », désirant manifester leur intérêt à fournir les services décrits dans cette mission, doivent adresser à (Monsieur le Directeur de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariam – BP 47, 4042 Chott Mariam, Sousse), un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

1. Lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Directeur de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariam.
2. Curriculum vitae de l'expert, retraçant ses principales qualifications et expériences professionnelles acquises en rapport avec la mission désignée (utiliser le modèle ci-joint).
3. Références récentes (5 dernières années) et pertinentes en missions similaires **avec mention obligatoire des références des missions.**
4. Qualifications en rapport avec la nature de la mission : l'expert doit fournir les pièces **justifiant les qualifications requises pour le thème de formation choisi.**
5. Présentation du plan d'action et de l'approche méthodologique à adopter pour la réalisation de la mission désignée.

La Date Limite pour la réception des dossiers est fixée au 21 juillet 2025.

Les manifestations d'Intérêts doivent porter la mention suivante :

« Ne pas ouvrir, Avis de manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un bureau de formation pour la prestation de service d'une formation en technologie de l'éducation au profit des enseignants-chercheurs » « PAQ DGSE »

**Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem
BP47, 4042 Chott Mariem, Sousse**

Lu et Approuvé

Signature et Cachet

Annexe : Curriculum Vitae

Modèle de CV pour les Consultants Candidats aux Formations Certifiantes du Projet PAQ

1. Nom et prénom de l'expert:

2. Date de naissance:

Nationalité:

3. Niveau d'études:

Institution (Dates: début-fin)	Diplôme(s) obtenu(s) /Discipline/S spécialité
	'
	'
	'
	'

4. Compétences clés:

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels:

6. Autres formations :

7. Langues:(bon,moyen,passable)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

8. Expérience professionnelle:

Depuis Jusqu'à	Employeur	Poste

9. Compétences spécifiques de l'intervenant exigées dans le cadre de la mission:

Détails de compétences spécifiques à la mission	Expérience de l'expert qui illustre le mieux sa compétence pour la mission	
01	Nom du projet: Année: Lieu: Client Poste: Activités :	
02	Nom du projet: Année: Lieu : Client poste: Activités :	
03	Nom du projet: Année: Lieu : Client Poste Activités:	

J'ATTESTE, EN TOUTE BONNE CONSCIENCE, QUE LES RENSEIGNEMENTS SUSMENTIONNES REFLETENT EXACTEMENT MA SITUATION, MES QUALIFICATIONS ET MON EXPERIENCE.

JE M'ENGAGE A ASSUMER LES CONSEQUENCES DE TOUTE DECLARATION VOLONTAIREMENT ERRONEE.

DATE: JOUR/MOIS/ANNEE :

.....
[Signature du consultant]